

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-sur-Seine-montee>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent-sur-Seine : Montée en puissance trop rapide du réacteur n° 1**

**19 mai 2014**

## **France : Nogent-sur-Seine : Montée en puissance trop rapide du réacteur n° 1**

**Le 16 et le 19 mai 2014, lors de la phase de redémarrage du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine après son arrêt pour maintenance et rechargement en combustible, la montée en puissance du réacteur a été par deux fois supérieure à la limite fixée par les règles d'exploitation.**

### **Ce que dit EDF :**

#### **Non respect du délai de montée en puissance du réacteur lors du redémarrage de l'unité de production n° 1**

27/05/2014

L'unité de production n°1 a été mise à l'arrêt du 1er avril au 8 mai 2014 pour effectuer le rechargement de son combustible et réaliser des opérations de maintenance.

Dans le cadre de son redémarrage, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine réalise la montée en puissance de son réacteur.

Pour réaliser cette opération, les règles générales d'exploitation de la centrale exigent une vitesse maximale de montée en puissance de 3% par heure.

Le 22 mai 2014, après analyse, les équipes de la centrale constatent que, le 16 mai, la montée en puissance du réacteur a été réalisée à une vitesse de 7 % de puissance par heure. Cette vitesse a été observée pendant moins d'une heure.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement, mais constitue un écart aux règles d'exploitation. Il a été déclaré, le 26 mai, à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45961.html>

## **Ce que dit l'ASN :**

### **Montée en puissance trop rapide du réacteur n° 1**

*02/06/2014*

Le 16 et le 19 mai 2014, lors de la phase de redémarrage du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine après son arrêt pour maintenance et rechargement en combustible, la montée en puissance du réacteur a été par deux fois supérieure à la limite fixée par les règles d'exploitation.

Pendant le redémarrage d'un réacteur, la puissance du coeur ne doit pas augmenter trop rapidement, pour permettre un échauffement progressif du combustible et ainsi ne pas risquer de dégrader les gaines des crayons combustibles.

Les règles générales d'exploitation de la centrale exigent que dans ces conditions la vitesse de montée en puissance n'excède pas 3% par heure. Or, les 16 et 19 mai 2014, cette limite a été dépassée, atteignant respectivement une vitesse moyenne de 6% par heure pendant trente-cinq minutes et de 7% par heure pendant seize minutes, sans pour autant entraîner de dommage apparent sur le combustible.

Cet événement constaté par l'exploitant le 22 mai 2014 n'a pas eu de conséquence sur les installations, ni sur l'environnement.

En raison d'un écart aux règles d'exploitation, il a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidentes-des-installations-nucleaires/Monte-e-en-puissance-trop-rapide-du-reacteur-n-1>